

Réf: Dossier 343373

Avis de constitution

SOCIETE « DOXA ENTREPRISES »

Siège Abidjan Yopougon Niangon Adjamé, Lot 94,
Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 30/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DOXA ENTREPRISES »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- La vente en gros de produits divers
- L'immobilier
- L'import-export
- Le transport des biens et des personnes
- La livraison
- Les technologies de l'information et de la communication
- Le commerce général et l'e-commerce
- Diverses prestations et services
- La représentation d'entreprise ou de sociétés commerciales

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières,

se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Yopougon Niangon Adjamé, Lot 94, Ilot 10

Dirigeant(s) M KONAN KOFFI ALEXANDRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09423 du 16/09/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56168/GTCA/RC/2024 du 16/09/2024

